

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. JGT	DECISION DU TRIBUNAL
<p>2 [REDACTED]</p> <p><b>RENOI</b></p> <p>Renvoi : 13/03/2023</p> <p>Motif : en délibéré</p> <p>Minute : 101 - [REDACTED]</p>	LIBRE	<p>Délibéré rendu par M. [REDACTED]</p> <p><u>Prévenu :</u> [REDACTED]</p> <p>29256 - RECIDIVE DE CONDUITE D'UN VEHICULE EN AYANT FAIT USAGE DE SUBSTANCES OU PLANTES CLASSEES COMME STUPEFIANTS commis le 18 septembre 2022 à [REDACTED]</p>	C	<p>Fait droit au moyen principal de nullité</p> <p>Annule en conséquence, le dépistage réalisé ainsi que tous les actes subséquents.</p> <p>Relaxe [REDACTED] des faits de conduite malgré usage de stupéfiants du fait de l'annulation du test de dépistage et des actes subséquents</p>